



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
18 janvier 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale:
coopération Sud-Sud et intégration régionale
Deuxième session
Genève, 14-16 décembre 2009

**Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle
sur la coopération internationale: coopération
Sud-Sud et intégration régionale, sur sa deuxième
session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 14 au 16 décembre 2009

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président	2
A. Déclarations liminaires	2
B. De la crise à la sécurité: le rôle de la coopération internationale dans le développement d'une agriculture durable.....	2
C. Renforcer la productivité de manière durable dans l'agriculture grâce à la coopération Sud-Sud.....	3
D. Mettre à profit les opportunités pour le commerce Sud-Sud des produits agricoles.....	6
E. Le potentiel offert par l'investissement Sud-Sud pour le développement agricole et économique.....	8
F. Arguments en faveur d'une aide accrue pour la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud au profit du développement agricole.....	10
G. La voie à suivre	12
II. Questions d'organisation.....	13
A. Élection du Bureau	13
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	13
C. Résultats de la session	14
D. Adoption du rapport	14
Annexe	
Participation	15

I. Résumé du Président

A. Déclarations liminaires

1. La réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale a tenu sa deuxième session, sur le thème principal de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire dans les pays en développement, peu après la signature des nouvelles modalités du Système global de préférences commerciales (SGPC) pour réduire les droits de douane dans un groupe de pays en développement, et aussi peu après la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud tenue à Nairobi. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a dit que ces deux événements reflétaient une évolution des relations économiques et politiques internationales et démontraient que les problèmes de développement, tant récurrents que nouveaux, appelaient une coopération renforcée entre les pays en développement. Deux des principaux intervenants, M. Johannes Spies, chef de la Direction des affaires économiques et des organisations régionales du Ministère des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, et M^{me} América Bastidas Castañada, Vice-Ministre chargée de la coopération internationale au Ministère de la planification et du développement de la République dominicaine, ont donné d'autres exemples de cette évolution, citant la collaboration plus étroite dans un certain nombre de domaines économiques et politiques entre l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud dans le cadre du Forum de dialogue Inde, Brésil, Afrique du Sud (IBAS), et de nouvelles formes de coopération horizontale entre des petits pays en développement comme la République dominicaine. Après la crise alimentaire de 2008 et devant l'augmentation du nombre de personnes souffrant de malnutrition dans les pays en développement, que l'on estime aujourd'hui à plus d'un milliard, la sécurité alimentaire était considérée comme un problème mondial critique face auquel une coopération Sud-Sud et triangulaire renforcée pouvait jouer un rôle primordial. M. Jean Feyder (Luxembourg), Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED et Président de la session, a déclaré dans son intervention que le soutien à l'agriculture – plus qu'à tout autre secteur sans doute – offrait la possibilité d'augmenter rapidement la productivité et d'aider à atténuer la pauvreté dans bon nombre de pays en développement.

B. De la crise à la sécurité: le rôle de la coopération internationale dans le développement d'une agriculture durable

2. Les experts ont mis en exergue la complexité des problèmes du secteur agricole, la nécessité de se démarquer des politiques menées comme si de rien n'était, l'importance d'élaborer une stratégie mieux intégrée face aux multiples menaces qui pesaient sur la sécurité alimentaire, et la nécessité d'arriver à un environnement commercial et financier international plus équilibré. De l'avis général, les problèmes immédiats causés par la flambée des prix alimentaires en 2008 ne pourraient pas être réglés si l'on ne trouvait pas dans le même temps des réponses à plusieurs problèmes structurels plus anciens qui avaient pesé sur la productivité agricole et qui avaient été négligés par les responsables nationaux et par la communauté internationale. Ces facteurs incluaient, entre autres choses, un sous-investissement persistant (public comme privé), le démantèlement de structures publiques entraînant une interruption des services d'appui à l'agriculture, une recherche-développement insuffisante, et l'influence des pouvoirs publics, des agriculteurs et des entreprises multinationales des pays avancés pesant inégalement, et avec un effet de distorsion, sur la chaîne d'approvisionnement agricole. De l'avis général, le système commercial et financier international ne fournissait pas un environnement propice qui

permette de relever ces défis, même s'il y avait des divergences de vues quant à l'utilité et aux résultats à attendre des négociations en cours et des efforts de réforme entrepris au niveau multilatéral.

3. Il était admis qu'une augmentation de la productivité des petits exploitants agricoles, qui constituaient l'essentiel des producteurs dans les pays en développement, était indispensable pour la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA). C'étaient eux qui avaient le plus souffert du désintérêt pour ce secteur ces dernières années, et qui restaient les plus vulnérables aux chocs économiques, aussi bien d'origine naturelle que dus à l'activité humaine. Mais les experts ont aussi souligné que l'origine de l'insécurité alimentaire n'était pas seulement imputable à l'offre. Une importante partie du problème tenait aux revenus insuffisants dans les pays et dans les communautés vulnérables, tant rurales qu'urbaines. Il fallait donc une stratégie de développement globale pour répondre au défi de la faim dans le monde.

4. De l'avis général aussi, l'État s'était souvent retiré prématurément du secteur de l'agriculture et il était urgent qu'il y revienne, mais sans répéter les erreurs du passé. Le cas des offices de commercialisation a été mentionné. Ceux-ci étaient effectivement devenus inefficaces et corrompus dans beaucoup de pays, mais leur démantèlement sans qu'il y ait d'autres mécanismes de soutien, et combiné à une confiance excessive dans la capacité d'approvisionnement des marchés, avait amplifié le vide institutionnel auquel étaient confrontés les exploitants, et en particulier les petits agriculteurs.

5. Les experts estimaient que pour repenser la stratégie économique pour le secteur, il n'y avait pas de formule universellement applicable pour l'élaboration des politiques, surtout au niveau international où le renforcement du soutien était hautement prioritaire. Un certain nombre d'experts ont souligné l'importance pour renforcer le secteur d'une approche de type partenariat, y compris entre acteurs publics et acteurs privés. Le partage d'expériences et de conseils dans le cadre d'une coopération Sud-Sud et d'une coopération triangulaire était jugé particulièrement important aussi pour favoriser la mise en place d'un environnement international plus propice.

6. Mais l'importance reconnue à ces différents facteurs variait selon les experts, de même que leur idée du «dosage» de politiques désirable; il s'agissait en particulier de déterminer dans quelle mesure le secteur de l'agriculture devrait se concentrer sur le marché national et dans quelle mesure il devrait produire pour l'exportation. S'il y avait donc un consensus sur l'idée qu'une plus large marge d'action était nécessaire pour trouver des stratégies efficaces pour le secteur, les positions restaient controversées sur l'utilisation optimale de cette marge d'action pour ménager à la fois les intérêts des petits exploitants agricoles, particulièrement ceux qui produisaient pour le marché local, et ceux des gros producteurs, qui produisaient souvent pour l'exportation.

C. Renforcer la productivité de manière durable dans l'agriculture grâce à la coopération Sud-Sud

7. Selon certains experts, il fallait des changements radicaux des modes de culture et de consommation des produits alimentaires pour éviter que l'augmentation de la population mondiale provoque des problèmes sociaux et un désastre environnemental. Il s'agissait notamment de remédier aux graves défaillances du marché, dans l'actuel système agricole, où les coûts des externalités environnementales et sociales préjudiciables étaient supportés par la société dans son ensemble, et non par les acteurs privés qui en étaient responsables. Il fallait donc un nouveau modèle centré sur une agriculture durable et englobant l'agriculture biologique pour répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire tout en maintenant les objectifs environnementaux et sociaux. Une sensibilisation et un soutien accrus, y compris

dans le cadre d'une coopération Sud-Sud et d'une coopération triangulaire, étaient jugés importants pour aller au-delà des modèles habituels dans le secteur de l'agriculture.

8. L'agriculture biologique était considérée comme un modèle possible pour concilier des objectifs potentiellement contradictoires. Cette approche combinait les savoirs traditionnels, l'innovation technologique et les pratiques scientifiques de pointe pour rendre les sols plus fertiles et produire diverses cultures tout en préservant l'environnement. Pour une gestion écosystémique de l'agriculture, on avait recours à des méthodes telles que l'assolement, les méthodes naturelles de lutte contre les parasites et le compostage, au lieu d'utiliser des intrants externes comme les produits agrochimiques de synthèse. On estimait que cette agriculture pourrait procurer aux pays en développement de nombreux avantages économiques, en leur assurant des revenus plus sûrs et plus importants. Les exploitants qui pratiquaient l'agriculture biologique gagnaient généralement plus que leurs homologues pratiquant l'agriculture conventionnelle, et souvent avec des coûts de production inférieurs puisqu'ils utilisaient moins d'intrants coûteux et pour la plupart importés, comme des produits agrochimiques et des obtentions végétales protégées. On avait constaté que les rendements pouvaient être supérieurs, et même de beaucoup, à ceux de l'agriculture conventionnelle puisqu'ils étaient équivalents en gros à ceux de l'agriculture intensive, et qu'ils tendaient à être de caractère plus durable dans le long terme car l'agriculture biologique permettait de valoriser le capital humain, social, naturel, financier et physique mobilisé. Les exploitants pratiquant l'agriculture biologique recevaient généralement des prix plus élevés et plus stables pour leurs produits. Les marchés internationaux s'étaient développés particulièrement rapidement au cours des dernières décennies, à un rythme de plus de 15 % par an. Le marché des produits issus de l'agriculture biologique d'origine certifiée avait ainsi pratiquement triplé ces trois dernières années, pour approcher 60 milliards de dollars en 2009.

9. Il a également été dit que l'agriculture biologique causait moins de pollution, renforçait la fertilité des sols et leur résistance aux changements et aux aléas climatiques, améliorait la rétention d'eau dans les sols, freinait l'érosion des sols, renforçait la biodiversité, atténuait les changements climatiques et réduisait la consommation d'énergie. En outre, l'agriculture biologique était associée à un meilleur état de santé (les maladies parfois mortelles dues à l'exposition aux pesticides étant évitées). L'agriculture biologique permettait de préserver et de développer les variétés et les savoirs traditionnels et de revitaliser des communautés rurales. À titre d'exemple illustrant ces avantages, on a cité en particulier l'agriculture biologique en Ouganda. Toutefois, certains experts s'inquiétaient du fait que les consommateurs payaient souvent plus cher les produits issus de l'agriculture biologique d'origine certifiée, même s'il y avait des variations entre les produits et entre les pays, tout en reconnaissant que les prix des produits agricoles obtenus de façon conventionnelle ne reflétaient pas leurs coûts réels.

10. Selon les experts, pour faire évoluer les mentalités et les modèles, il fallait des efforts concertés à tous les niveaux. Au niveau national, les acteurs publics et privés avaient besoin de plus d'informations sur l'agriculture durable. Les pouvoirs publics devraient assurer, au minimum, des conditions de concurrence égales pour les exploitants pratiquant l'agriculture biologique, en reconnaissant notamment qu'une subvention pour la production agro-industrielle était une taxe implicite pour l'agriculture biologique. Ils devraient faire aussi de l'agriculture durable une priorité et y allouer des ressources, y compris pour des activités de vulgarisation et de renforcement des capacités; pour des recherches répondant aux besoins des producteurs, des transformateurs et des négociants de la filière biologique (actuellement, moins de 1 % des recherches agricoles concernaient l'agriculture durable); et pour le développement des marchés. Les pouvoirs publics devraient aussi veiller à ce que les normes du secteur privé, comme les normes GlobalGAP, ou encore le souci de ne pas acheter de produits provenant de trop loin, comme préconisé par des ONG, ne freinent pas

trop l'entrée sur le marché de leurs pays des produits issus de l'agriculture biologique venant des pays en développement.

11. La coopération Sud-Sud pour une agriculture durable a été limitée jusqu'à présent, et elle a surtout été encouragée par le secteur privé, par la société civile et par les institutions internationales. Or, elle offre d'énormes possibilités d'accroître la productivité grâce, notamment, à l'échange d'expériences, au partage d'informations et au transfert de résultats de recherche et de technologies entre pays en développement.

12. Les accords de partenariat économique au niveau régional pourraient aussi offrir d'autres opportunités. Dans le cadre du Marché commun du Sud (Mercosur), par exemple, on s'était efforcé d'appuyer au niveau régional le développement d'une agriculture durable, en mettant l'accent sur les petits producteurs. Le Bénin, le Bhoutan et le Costa Rica avaient coopéré avec succès pour établir des chaînes d'approvisionnement durables et compétitives pour les produits issus de l'agriculture biologique grâce à la mise en commun de savoir-faire et de données d'expérience, l'accent étant mis sur les capacités commerciales des organisations de producteurs: contrôle de la qualité, renforcement des capacités productives, etc. Le projet «Alliance des centres de recherche biologique» de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) visait à faciliter la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour la recherche sur l'agriculture biologique. En Afrique, le Réseau pour la recherche sur l'agriculture biologique lancé dernièrement aidait les chercheurs à mettre en commun leurs résultats et à collaborer en vue de la fixation d'objectifs. Ces deux initiatives avaient encore besoin de financements et d'un soutien institutionnel triangulaire.

13. De l'avis général, les investissements dans la recherche-développement pouvaient avoir d'importantes retombées bénéfiques pour l'agriculture. Même si ces investissements devaient être adaptés aux conditions locales, il y avait des leçons à tirer des cas de réussite. Le Brésil offrait un de ces exemples. Au début des années 70, ce pays avait une agriculture peu productive et connaissait des crises alimentaires intermittentes et une pauvreté rurale généralisée. Mais il avait mené une stratégie intégrée sur le plan économique, technologique et social qui avait transformé la situation. Un système national de recherche agricole au niveau fédéral et au niveau local avait été une composante clef de ce succès. Des institutions de recherche publiques bien dotées en ressources, comme l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (Embrapa), avaient largement contribué au développement de la productivité des cultures, aussi bien pour les grands que pour les petits producteurs, et aussi bien pour le marché intérieur que pour le marché international. Le Brésil s'attachait désormais à développer sa coopération avec les autres pays, et particulièrement avec d'autres pays en développement.

14. L'Embrapa employait plus de 8 000 personnes, dont 2 113 chercheurs bien formés, et exécutait des activités de coopération au niveau international avec 56 pays. Avec son réseau de centres de recherche et de services, l'entreprise avait réussi à développer les capacités technologiques dans le secteur agricole et à accroître la productivité et à réduire les coûts de l'agriculture brésilienne, par exemple grâce à ses travaux de recherche-développement sur la fixation de l'azote. Elle avait étendu ces dernières années sa coopération Sud-Sud de la région de l'Amérique latine à celle de l'Afrique, où elle concentrait ses efforts sur des projets structurels à long terme, y compris pour promouvoir le transfert de technologie et la sécurité alimentaire et énergétique ainsi que la production de fibres textiles. Mais comme certaines de ses avancées technologiques étaient protégées, elles ne pouvaient pas être partagées facilement avec les pays tiers. Il fallait donc étudier plus avant en quoi les droits de propriété intellectuelle pouvaient constituer un obstacle potentiel à la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'agriculture.

15. Compte tenu du rôle clef des femmes, en particulier dans la production agricole à petite échelle, les experts ont aussi mis en exergue l'importance de la dimension de la parité

dans la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire avec pour exemple le réseau du café parrainé par le Centre du commerce international. La première Conférence africaine sur l'agriculture biologique en mai 2009 et la Conférence asiatique sur l'agriculture biologique en octobre 2008 avaient été organisées à l'initiative de la filière biologique dans l'une et l'autre région, mais ces conférences n'auraient pas été possibles sans une coopération triangulaire et sans le soutien de pays comme l'Autriche, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. Il a été reconnu qu'il fallait continuer à appuyer de tels projets.

D. Mettre à profit les opportunités pour le commerce Sud-Sud des produits agricoles

16. Selon les experts, il y avait de bonnes raisons économiques de promouvoir le commerce Sud-Sud des produits agricoles pour développer de nouveaux marchés d'exportation dynamiques et pour avoir accès à des ressources financières et technologiques additionnelles. Les pays en développement devraient pouvoir mieux mettre à profit les opportunités à cet égard grâce à un environnement commercial multilatéral plus flexible, à des mécanismes de financement aux niveaux régional et international plus robustes et adaptés aux besoins du secteur, et à une coopération en matière de logistique commerciale aux niveaux régional et interrégional.

17. Les fortes hausses des importations, et particulièrement celles de produits de base comme les céréales, ainsi que la dépendance croissante vis-à-vis de ces importations ont mis en lumière les faiblesses structurelles profondes du secteur. En 2006, 36 des 50 PMA étaient des importateurs nets de produits alimentaires, et la facture de leurs importations alimentaires avait fortement augmenté depuis 2000. La majorité de ces pays consacraient désormais plus de la moitié de leurs recettes d'exportation au paiement de leurs importations de produits alimentaires. Ces problèmes s'expliquaient par une incapacité persistante, depuis le lancement des programmes d'ajustement structurel, à promouvoir le renforcement des capacités productives; par le démantèlement des services d'appui institutionnel; par la confrontation prématurée des petits exploitants, en raison de la réduction rapide ou de l'élimination des tarifs douaniers et des contingents, à la concurrence des gros fournisseurs multinationaux; et par le «dumping» alimentaire d'un certain nombre de pays développés qui apportaient à leurs agriculteurs un soutien excessif.

18. Dans ce contexte, la question des limites du système commercial multilatéral actuel était posée. Les experts craignaient que, dans le cadre des négociations du Cycle de Doha en cours sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la «modalité» sous sa forme actuelle n'apporte pas de solution aux problèmes des petits paysans dans les pays en développement qui pratiquaient l'agriculture de subsistance et qui avaient peu de ressources, en particulier dans les pays importateurs nets de produits alimentaires. Il fallait davantage de flexibilités pour protéger leur production agricole déjà vulnérable, notamment à travers une utilisation adéquate et complète de la «marge d'action» à leur disposition. Mais les experts observaient qu'il était difficile actuellement de faire accepter la valeur et la légitimité de ce concept. Il était pourtant unanimement reconnu qu'ériger des barrières protectionnistes n'était pas une solution viable sur le long terme, et que cela risquait d'aggraver les inefficiences dans le secteur.

19. Les experts reconnaissaient que si un accroissement des échanges ne signifiait pas automatiquement davantage de sécurité alimentaire, une politique commerciale orientée vers l'exportation pouvait s'inscrire dans une stratégie appropriée si elle aidait à doper la productivité agricole des petits producteurs. Mais à travers ces politiques de promotion des exportations, on devrait rechercher non seulement à accroître les exportations en volume, mais aussi à améliorer la qualité et la diversité des produits. Il fallait pour cela des règles internationales pour éviter l'application arbitraire de normes, de règlements et de

spécifications concernant les produits qui étaient continuellement révisés, au détriment des exportateurs des pays en développement. Les marchés régionaux pouvaient offrir d'importantes opportunités d'expansion des marchés et de développement de normes appropriées. Mais les experts craignaient que ces efforts ne soient compromis par les accords de libre-échange passés récemment entre pays développés et pays en développement.

20. Le financement du commerce Sud-Sud en général, et du commerce des produits agricoles en particulier, était désormais l'un des défis principaux pour développer ces opportunités commerciales. Les efforts de promotion du commerce Sud-Sud risquaient en effet d'être compromis par un cercle vicieux dans lequel l'accès difficile aux banques commerciales internationales d'une part, et la contraction des financements multilatéraux pour le secteur, d'autre part, permettraient peu de mobiliser des financements à court terme pour le commerce et aussi des investissements à plus long terme pour les infrastructures publiques. Tout cela avait tendance à majorer le coût (et le risque) du commerce Sud-Sud et donc à détourner plutôt les financements vers le commerce Nord-Sud (moins risqué). Le financement du commerce Sud-Sud était compliqué également par les règles de Bâle II, qui rendaient encore plus problématique le financement des investissements dans le Sud en laissant penser que prêter à des contreparties dans les pays en développement était hautement risqué. Il y avait encore un autre gros obstacle au financement Sud-Sud pour le développement des infrastructures liées au commerce dans le secteur agricole: la complexité des chaînes d'approvisionnement et l'absence d'infrastructures nécessaires pour appuyer la production et le commerce (par exemple lacunes institutionnelles, infrastructures médiocres, installations de transformation obsolètes, soutien institutionnel insuffisant, etc.).

21. Les experts ont souligné que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pouvaient aider, grâce à une mobilisation active de ressources financières et techniques, à surmonter certains de ces obstacles au développement d'une agriculture plus efficace. Il fallait pour cela bien définir les éléments clés des chaînes d'approvisionnement dans l'agriculture et cibler en conséquence l'appui technique et financier. En outre, il conviendrait de renforcer la coopération transfrontière aux fins du financement, par exemple dans le cadre du Réseau mondial de banques d'import-export et d'institutions de financement du développement (G-NEXID), afin d'appuyer le développement de chaînes d'approvisionnement pour une agriculture durable.

22. Les experts ont considéré que les efforts pour promouvoir les apports financiers pour le commerce Sud-Sud et les infrastructures liées au commerce dans l'agriculture pourraient avoir davantage de succès s'ils étaient complétés par d'autres services d'appui d'ordre financier et non financier. Il faudrait donc que la communauté internationale envisage d'établir, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud et triangulaire, des fonds spécifiques de développement agricole Sud-Sud ou régionaux pour promouvoir les investissements dans les infrastructures liées au commerce pour un développement agricole durable dans le contexte du commerce Sud-Sud. Pour les experts, il était important aussi que des organismes de financement spécialisés aident les exportateurs de produits de base, notamment à développer leurs activités de transformation et à se diversifier. À cet effet, le commerce Sud-Sud pouvait offrir des opportunités concrètes de diversification des exportations et d'accès au financement d'un bon rapport coût-efficacité. Avec les institutions financières internationales aussi, une négociation judicieuse pourrait aboutir à une réduction notable des coûts de transaction.

23. Il a été souligné qu'en effet, des coûts de transaction élevés pouvaient eux aussi peser sur les échanges commerciaux Sud-Sud. Ces coûts englobaient les coûts de transport et les coûts liés aux obstacles non tarifaires, comme les procédures et la paperasserie excessives exigées pour le dédouanement, les multiples règles d'origine appliquées dans le cadre de différents accord commerciaux régionaux et les normes et les procédures de certification technique. Deux grands facteurs pouvaient permettre de réduire ces coûts:

a) l'amélioration des infrastructures logistiques matérielles et immatérielles; et b) la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce.

24. Les experts s'accordaient à penser que pour réduire le temps et le coût du transport transfrontière des marchandises, les pays en développement devaient améliorer en parallèle leurs infrastructures matérielles et immatérielles. Pour les premières, cela impliquait de construire des routes, des ponts et des postes frontière, ou d'entretenir les installations existantes; pour les secondes, il fallait introduire des mesures de facilitation commerciale afin de réduire la complexité et le coût des échanges commerciaux internationaux grâce à des procédures et à des règles commerciales simplifiées et harmonisées. Ces mesures incluaient la mise en place d'un «service de guichet unique» pour réduire la paperasserie et accélérer le dédouanement, l'adoption de systèmes d'opérateur économique agréé, la prolongation et l'harmonisation des heures d'ouverture des bureaux des douanes, et l'élimination des obligations pour le transbordement. Le développement des ressources humaines requises pour la logistique et le renforcement de la coopération et de l'échange d'informations entre transporteurs étaient jugés essentiels aussi.

25. Les experts ont examiné des exemples de l'assistance technique pour développer les infrastructures de transport et faciliter le commerce et le transport fournie par l'Organisation japonaise pour le commerce extérieur à des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de la région du Mékong. Selon les experts, l'amélioration des infrastructures matérielles et le renforcement de l'intégration économique régionale, en particulier dans le cadre d'arrangements commerciaux régionaux, avaient permis de transporter plus efficacement les envois fréquents et en petit volume, et d'améliorer ainsi la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Alors que dans le passé le fret maritime et le fret aérien étaient les principaux modes d'acheminement en Asie, aujourd'hui le fret routier y occupait une place de plus en plus importante. Les experts ont reconnu que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pouvaient offrir des moyens d'améliorer la logistique commerciale et de développer les opportunités de commerce Sud-Sud.

E. Le potentiel offert par l'investissement Sud-Sud pour le développement agricole et économique

26. Les experts ont examiné les possibilités pour l'investissement Sud-Sud dans l'agriculture, les facteurs déterminants des investissements liés à la sécurité alimentaire et, pour voir comment une entreprise se positionnait par rapport aux défis Sud-Sud, un exemple d'internationalisation d'une entreprise d'un pays en développement qui avait établi une importante présence dans plusieurs autres pays en développement. Les progrès en vue de la définition d'un ensemble de principes pour des investissements responsables dans l'agriculture ont également été examinés. S'il était admis que l'investissement étranger direct (IED) ne pouvait fournir qu'une fraction des investissements dont le secteur avait besoin, il était admis également que l'IED pouvait procurer d'importants liens facilitant la commercialisation, ainsi qu'un accès à des technologies et des compétences de gestion. Il a été fait référence à divers moyens d'action pour faire en sorte que les investissements Sud-Sud contribuent à renforcer les capacités productives dans le secteur agricole des pays en développement.

27. Un intervenant a présenté une analyse des facteurs qui incitaient les pays du Golfe à investir dans l'agriculture, essentiellement dans d'autres pays en développement d'Afrique et d'Asie, avec les perspectives de coopération Sud-Sud que cela offrait. Parmi ces facteurs déterminants, il a cité la dépendance excessive des pays du Golfe à l'égard des importations de produits alimentaires, l'augmentation de leur population (avec un grand nombre de travailleurs migrants), la diminution de leurs réserves d'eaux souterraines ainsi que l'effet

des restrictions à l'exportation imposées par certains pays producteurs. Mais les investissements par souci de sécurité alimentaire n'étaient pas limités aux pays du Golfe, et il en venait également de certains pays d'Asie – parfois par le biais d'entreprises privées mais aussi d'entreprises d'État. Parmi les facteurs géostratégiques dont dépendaient ces investissements, on pouvait citer: a) le potentiel agricole du pays d'implantation; b) la gouvernance administrative et la protection des investisseurs, par prise de propriété ou de concession à long terme; c) les coûts de transport jusqu'au pays d'origine; d) les accords bilatéraux à long terme; et e) un soutien robuste de l'État au secteur.

28. Les participants ont noté que l'augmentation des acquisitions de terres agricoles par des investisseurs étrangers dans les pays en développement suscitait des inquiétudes. Un expert a fait le point sur une initiative en vue d'établir un ensemble de principes et de meilleures pratiques pour les investissements internationaux dans l'agriculture; cette initiative réunissait déjà plus d'une trentaine de pays, et plusieurs organisations internationales comme la CNUCED, la FAO et la Banque mondiale. L'objet de cette initiative était d'établir des principes, des lignes directrices et un guide (des meilleures pratiques par exemple) pour promouvoir des investissements responsables dans l'agriculture. L'initiative était encore en projet, mais les participants ont été informés que plusieurs principes clefs avaient été définis (sous réserve de consultations), notamment: a) droits sur les biens fonciers et sur les ressources naturelles; b) sécurité alimentaire; c) transparence, bonne gouvernance et environnement propice; d) procédures pour l'accès au foncier et les investissements correspondants transparentes, contrôlées et assurant une responsabilisation de tous les acteurs; e) consultations et participation; f) viabilité économique et investissement responsable au niveau agro-industriel; et g) caractère durable sur le plan social et environnemental.

29. Les experts ont noté que les investisseurs étrangers n'avaient pas besoin de posséder des terres pour développer la production agricole dans les pays en développement. Pour promouvoir la production agricole, il suffisait que les pays d'origine: a) garantissent l'accès au marché des produits agricoles; b) procurent des moyens de financement plus efficaces et mieux adaptés; et c) fournissent des semences et des engrais, et aussi renforcent les liens des pays en développement d'implantation avec les chaînes de valeur et d'approvisionnement au niveau mondial. Les experts ont aussi noté qu'en principe, les fonds souverains pouvaient également être mobilisés pour appuyer la production agricole dans les pays en développement, en offrant un accès au financement aux exploitants agricoles et en achetant aux banques de développement agricole dans les pays en développement des obligations, ce qui permettait indirectement de fournir du crédit aux agriculteurs pauvres.

30. Il a été noté que l'agriculture contractuelle pouvait être une autre solution que l'IED pour la production agricole. Un expert a présenté le cas d'Olam International (Singapour), entreprise présente dans plus de 60 pays – essentiellement des pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La société était activement impliquée dans divers stades des chaînes de valeur et d'approvisionnement agricoles à l'intérieur de différents pays et entre différents pays, et pour 20 produits de base agricoles. Olam gérait toute la chaîne d'approvisionnement des produits de base dans lesquels elle est impliquée, depuis leur production au niveau de l'exploitation jusqu'à leur distribution à l'échelle mondiale. Elle travaillait directement avec des groupements de producteurs et dans le cadre de réseaux de fournisseurs structurés. L'un des facteurs de succès de l'internationalisation rapide d'Olam était son modèle économique, qui consistait à travailler avec des groupements de producteurs structurés, à recourir à l'agriculture contractuelle et à travailler en partenariat avec les organismes publics du pays d'implantation et avec les organisations internationales, y compris des donateurs. La capacité de cette entreprise d'appliquer les leçons tirées de ses opérations en Asie à des pays en développement d'Afrique avait favorisé aussi son internationalisation. Les opérations internationales d'Olam couvraient 1,2 million de producteurs agricoles dans 22 pays émergents. À travers ses opérations, Olam avait aidé les exploitants à développer

leurs activités, en passant de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de rapport; elle avait aussi aidé à améliorer la sécurité alimentaire dans certains pays d'Afrique, par exemple en achetant du riz en Asie pour le fournir à l'Afrique.

31. Un certain nombre d'idées et de moyens d'action spécifiques ont été proposés par les experts pour renforcer l'investissement Sud-Sud et les capacités productives agricoles dans les pays en développement, notamment:

a) Les pays devraient assurer un environnement propice à l'investissement pour la production agricole;

b) Il faudrait concevoir des projets bancables dans l'agriculture, y compris pour la mécanisation de la production agricole et la commercialisation (selon qu'il serait faisable et approprié);

c) Il faudrait des investissements publics dans les infrastructures, les installations et les services d'appui à la production agricole, par exemple irrigation et transport, pour améliorer l'environnement agricole global;

d) L'agriculture contractuelle, qui n'impliquait pas la prise de propriété de terres agricoles à l'étranger, pouvait être envisagée, de même que la promotion de l'IED dans la production agricole;

e) Les pays investisseurs pourraient fournir une assistance financière pour aider à améliorer les installations de production agricole des pays en développement, par exemple en Afrique, en particulier pour les aider à surmonter les problèmes de sécurité alimentaire;

f) Les pays en développement avec d'importants coûts d'intrants – par exemple pour les engrais – pourraient examiner les moyens de réduire ces coûts;

g) Un renforcement des capacités des exploitants agricoles était indispensable, par exemple en dispensant une formation et en fournissant les outils nécessaires;

h) Le système des Nations Unies et particulièrement la CNUCED pourraient faciliter l'échange de données d'expérience entre les pays en organisant des réunions et en apportant une coopération technique aux pays en développement.

F. Arguments en faveur d'une aide accrue pour la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud au profit du développement agricole

32. Les participants ont examiné les défis et les opportunités pour les initiatives Sud-Sud et de type triangulaire dans le secteur agricole en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Il en ressortait qu'il y avait manifestement d'énormes possibilités de coopération entre les pays pour développer l'échange d'informations et de savoir-faire technologique et pour renforcer la mise en valeur des ressources humaines. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire étaient clairement différentes de l'aide publique au développement (APD) traditionnelle. Mais l'importance de l'appropriation par les pays, de la formulation des politiques et de la coordination a été citée à maintes reprises comme étant propre à contribuer à une coopération réussie.

33. L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) jouait un rôle innovant dans le domaine de la coopération triangulaire dans l'agriculture. Les participants ont examiné la méthode de cet organisme pour développer les capacités dans un pays bénéficiaire afin de transformer à terme celui-ci en un «nouveau donateur» qui pourrait à son tour aider d'autres pays en développement à développer leurs propres capacités. Les avantages de cette méthode étaient qu'elle pouvait favoriser l'utilisation efficace des

ressources des pays en développement, la diffusion des résultats obtenus grâce à une coopération technique bilatérale, la collaboration entre les donateurs traditionnels et les nouveaux donateurs pour aider d'autres pays, et l'appui technique entre pays en développement. Il a aussi été suggéré que la coopération triangulaire pouvait aider à répondre aux défis mondiaux qu'étaient la crise alimentaire, la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables et les changements climatiques, et qu'elle ne se limitait pas à une approche sectorielle étroite. Les participants se sont beaucoup intéressés aux critères utilisés pour sélectionner les partenaires de la coopération. Dans le cas de la JICA, il n'y avait pas à proprement parler de critères de sélection, hormis la nécessité d'une formation dans le domaine de compétence pertinent.

34. De l'avis général, il fallait aborder de façon radicalement nouvelle la question de la coopération pour le développement dans l'agriculture – sur la base de politiques formulées au niveau national – pour orienter les priorités et les objectifs nationaux. On estimait qu'il ne fallait pas trop s'en remettre à cet effet au financement de projets car cela débouchait sur des résultats non optimaux, à trop court terme par nature, sans coordination entre les donateurs et ne conduisant pas à la formulation d'une politique ou d'une stratégie nationale de développement agricole. Compte tenu des nombreuses critiques concernant le financement de projets, d'autres formes de financement pourraient être appropriées dans différents contextes et en fonction des acteurs en cause – selon qu'ils viennent du secteur privé ou du secteur public. Il a aussi été considéré que le financement du budget était une forme d'assistance préférable pour appuyer les efforts entrepris pour atteindre les objectifs nationaux.

35. Les participants ont examiné les initiatives internationales dans le domaine de l'agriculture et les résultats ainsi obtenus sur le terrain. Depuis 2008, il avait été organisé quatre sommets mondiaux sur l'alimentation, avec 40 milliards de dollars d'engagements. Mais il restait à savoir si les donateurs tiendraient leurs engagements et s'ils saisiraient l'opportunité de repenser la gouvernance de l'aide pour rendre celle-ci plus efficace. Certains experts craignaient qu'après la réponse initiale à la crise alimentaire – avec une aide budgétaire à titre exceptionnel, des interventions d'urgence et des investissements à moyen terme – on ne retombe malheureusement maintenant dans un scénario comme si de rien n'était. On ne voyait guère encore de signes d'une approche plus durable, comportant des investissements et l'élaboration de politiques à plus long terme.

36. On a insisté sur le fait que l'agriculture avait été négligée parmi les priorités de développement de la communauté internationale. Elle ne recevait en effet que la part congrue de l'APD, alors que la santé et l'éducation recevaient des parts bien plus importantes. La nécessité de prendre dûment en considération l'agriculture et les capacités productives a été soulignée. En outre, on s'est demandé si les pays avaient aussi besoin de politiques d'aide, ou simplement de politiques agricoles.

37. Parmi les divers arguments avancés en faveur de la coopération Sud-Sud, il a été dit que si les pays concernés avaient parfois des caractéristiques assez différentes, il restait possible de définir des ambitions communes pour surmonter des problèmes communs, et d'essayer d'atteindre les mêmes objectifs. Les initiatives de cette sorte permettaient aux pays de mettre en commun leurs compétences, leur expérience et leurs capacités de développement. Les facteurs clefs d'une coopération réussie demeuraient néanmoins une coordination et un contrôle efficaces, une définition claire des principes et des priorités et une communication efficiente.

38. Il a été suggéré que pour rendre l'aide plus efficace, les donateurs devraient mieux la fournir, en accroître le volume et cibler les bonnes priorités. L'aide devrait être mieux fournie en mettant en commun les ressources des différents donateurs, en respectant le principe de l'appropriation par le pays (c'est-à-dire que les donateurs se conforment aux priorités nationales), en évitant de conditionner l'aide, et en appuyant des programmes à long terme (de préférence à de multiples projets). Les bénéficiaires de l'aide pourraient, de

leur côté, adopter une politique nationale pour la gestion de l'aide; et des réponses régionales, avec une forte composante Sud-Sud, seraient une option valable dans certains cas. Quelles que soient les modalités finales, l'aide devrait servir à développer les capacités productives, y compris en termes de technologies et de compétences. Dans le cas spécifique de l'agriculture, l'aide devrait être ciblée sur les infrastructures (transport, énergie, eau, irrigation), les institutions financières (par exemple banques rurales, banques de développement) et la technologie (recherche, vulgarisation), et elle devrait aussi renforcer les liens entre l'agriculture et le reste de l'économie.

G. La voie à suivre

39. À la fin de la session, il a été mis en exergue plusieurs thèmes pour orienter la coopération Sud-Sud dans l'avenir, dans le cadre de l'effort plus général pour renforcer l'agriculture durable et assurer la sécurité alimentaire.

40. De nombreux experts ont préconisé une approche intégrée du problème du renforcement de l'agriculture, non seulement pour remédier aux déficiences institutionnelles et renforcer les liens sectoriels, mais aussi pour faire face à des difficultés et à des défis étroitement liés comme ceux qu'impliquent les changements climatiques. À cet égard, les experts ont souligné que l'insécurité alimentaire n'était pas simplement un problème sectoriel, mais un enjeu de développement, qui ne pourrait être relevé que si les revenus ruraux et urbains progressaient dans le même temps que la productivité agricole augmentait. On considérait que la coopération Sud-Sud pouvait jouer un rôle particulièrement important à travers le partage de données d'expérience et d'enseignements, non seulement pour les mesures et les politiques économiques, mais aussi pour une politique sociale ciblant les zones rurales. Les experts estimaient que la CNUCED pouvait jouer un rôle important en évaluant et en diffusant ces retours d'expérience.

41. L'investissement était considéré par bon nombre d'experts comme le défi majeur. Selon des chiffres présentés à la réunion par la FAO, pour combler le déficit d'investissements publics dans les pays en développement il faudrait de 40 à 50 milliards de dollars par an, soit 17 % de l'objectif de 0,7 % fixé pour l'APD. La coopération Sud-Sud pourrait aider à résorber ce déficit et à introduire aussi de nouveaux donateurs. Mais l'augmentation de l'aide, en particulier pour renforcer les investissements publics, n'était qu'une partie de la problématique. Le gros de l'investissement devrait toujours venir du secteur privé, ce qui exigerait de mobiliser des ressources intérieures et de mettre l'accent sur la qualité des investissements.

42. À cet égard, une meilleure planification des investissements, éventuellement avec une forte composante régionale et Sud-Sud, était importante. Ici encore, une mise en commun des expériences et des capacités pourrait venir appuyer l'élaboration et l'exécution des plans. C'était déjà ce qui était fait dans certaines parties de l'Afrique, mais il fallait un soutien accru, y compris de la part des organisations multilatérales et dans le cadre d'une coopération triangulaire. De meilleurs moyens financiers pour l'investissement étaient indispensables, en termes non seulement de volume mais aussi de prévisibilité et de coût. Des fonds régionaux et des banques de développement avec une forte composante Sud-Sud pourraient être une solution. Plusieurs experts ont souhaité que d'autres travaux soient consacrés à cette dimension du problème, sur la base des expériences réussies.

43. Si l'IED n'était pas une composante clef en termes de volume d'investissements, il était un élément stratégique important de toute solution, dans la mesure où il pouvait faciliter l'accès aux circuits de commercialisation, au savoir-faire technologique et aux compétences de gestion. Mais son rôle devait être transparent et bien régulé, compte tenu en particulier du caractère sensible du secteur. La coopération Sud-Sud offrait un moyen de renforcer le cadre d'investissement, et pas seulement pour les investisseurs des pays en

développement. Les experts ont reconnu que le système multilatéral, dont la CNUCED faisait partie, avait un rôle à jouer à cet égard.

44. Il a été souligné que la réimplication de l'État, mais sans répéter les erreurs du passé, serait au centre des efforts pour une agriculture durable. Le processus passerait par de nouveaux partenariats ciblés, en particulier, sur le renforcement des petits producteurs agricoles. Ces derniers étaient souvent confrontés à de graves difficultés institutionnelles en termes de régimes fonciers, d'accès aux intrants et de services d'appui technologique. Et la recherche-développement paraissait offrir aussi des opportunités particulières pour une coopération Sud-Sud et une coopération triangulaire renforcées. Il était clair que les institutions de recherche publiques avaient un rôle à jouer et que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, comme dans l'exemple d'Embrapa, devaient être appuyées et intensifiées.

45. Les experts comprenaient bien que les défis auxquels était confronté le secteur de l'agriculture dans le système commercial mondial n'étaient pas nouveaux et que les distorsions et les asymétries étaient solidement ancrées. Des initiatives multilatérales restaient donc essentielles pour la mise en place d'un système plus équilibré. Mais le commerce Sud-Sud en plein essor avait également un rôle important à jouer, non seulement pour offrir de nouvelles opportunités de marchés, mais aussi pour établir un environnement plus propice dans lequel les pays pourraient mieux accéder aux marchés sans être privés du large soutien politique et institutionnel nécessaire pour développer les capacités productives du secteur. L'exemple du SGPC était encourageant à cet égard. Le financement du commerce, la création de consortiums d'exportation et la fourniture de services de commercialisation communs pouvaient tous bénéficier d'une coopération Sud-Sud plus poussée. La CNUCED était bien placée pour fournir un appui aux pays intéressés par ces options.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

46. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a élu le Bureau suivant:

Président: M. Jean Feyder (Luxembourg)

Vice-Présidente/Rapporteuse: M^{me} Ruwanthi Ariyaratne (Sri Lanka)

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

47. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (publié sous la cote TD/B/C.II/MEM.2/4). L'ordre du jour se lisait comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultats de la session

48. À sa séance plénière de clôture, le mercredi 16 décembre 2009, la réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le Président établirait un résumé des débats.

D. Adoption du rapport

49. Également à sa séance plénière de clôture, la réunion d'experts pluriannuelle a autorisé la Vice-Présidente/Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Annexe

Participation*

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session:

Afrique du Sud	Jordanie
Algérie	Lesotho
Allemagne	Luxembourg
Angola	Madagascar
Arabie saoudite	Maroc
Autriche	Mexique
Azerbaïdjan	Myanmar
Bangladesh	Namibie
Brésil	Népal
Burundi	Nigéria
Cameroun	Ouganda
Chili	Pakistan
Chine	Philippines
Côte d'Ivoire	République arabe syrienne
Égypte	République démocratique du Congo
Émirats arabes unis	République dominicaine
Espagne	République tchèque
États-Unis d'Amérique	Serbie
Fédération de Russie	Sierra Leone
Finlande	Soudan
Guatemala	Sri Lanka
Haïti	Thaïlande
Indonésie	Turquie
Iraq	Venezuela (République bolivarienne du)
Israël	Viet Nam
Italie	Zimbabwe
Japon	

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:

Organisation internationale de la Francophonie
 Union douanière d'Afrique australe
 Union européenne

3. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session:

Programme des Nations Unies pour l'environnement: Division technologie, industrie et économie
 Service de liaison de l'ONU avec les organisations non gouvernementales

4. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session:

Agence internationale de l'énergie atomique
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

* Pour la liste des participants, voir TD/B/C.II/MEM.2/Inf.2.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Organisation internationale du Travail

Union internationale des télécommunications

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion d'experts:

Catégorie générale

Centre international de commerce et de développement durable

Ingénieurs du monde

Oxfam International

Third World Network

6. L'organisation ayant le statut d'observateur ci-après était invitée à la réunion d'experts:

Réseau mondial de banques d'import-export et d'institutions de financement du développement

7. Les intervenants ci-après étaient invités à la réunion d'experts:

M. Johannes J. **Spies**, chef de la Direction des affaires économiques et des organisations régionales, Ministère des affaires étrangères de l'Afrique du Sud

M^{me} América **Bastidas Castañeda**, Vice-Ministre chargée de la coopération internationale, Ministère de la planification et du développement de la République dominicaine

M^{me} Anuradha **Mittal**, Directrice exécutive de l'Oakland Institute, États-Unis

M. Philipp **Aerni**, Chercheur principal à l'École polytechnique fédérale de Zurich

M. Manzoor **Ahmad**, Directeur du Bureau de liaison de la FAO à Genève

M. Moses **Muwanga**, Administrateur du National Organic Agriculture Movement of Uganda, Kampala

M. Antonio Carlos **do Prado**, Entreprise brésilienne de recherche agricole (Embrapa), Brasília

M. Morten **Scholer**, Centre du commerce international

M^{me} Aileen **Kwa**, Coordinatrice du Programme commerce et développement, Centre Sud, Genève

M. Jean-Louis **Ekra**, Président de l'African Import-Export Bank, Le Caire (Égypte)

M. Takashi **Tsuchiya**, Directeur général du Département de la coopération commerciale et économique, Organisation japonaise pour le commerce extérieur

M. Talaat **Abdel-Malek**, Conseiller économique auprès du Ministre égyptien de la coopération internationale, Le Caire; et Coprésident du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques

M. Rafael **Trejos**, Directeur, Technical Leadership and Knowledge Management, Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, Costa Rica

M. Christopher **Brett**, Senior Vice-President, Olam Europe Limited, Londres (Royaume-Uni)

M. Giacomo **Luciani**, Directeur de la Gulf Research Centre Foundation, Genève

M. Shiro **Konuma**, Mission permanente du Japon à Genève

M. Obai A. **Taylor-Kamara**, Directeur de la coopération Sud-Sud au Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, Sierra Leone

M. Yoshitaka **Sumi**, Directeur général adjoint de l'Agence japonaise de coopération internationale

- M. Éric **Hazard**, Directeur du programme régional pour la justice économique,
Oxfam International, Dakar (Sénégal)
- M^{me} Marianella **Feoli**, Directrice générale du Programme pour la coopération Sud-
Sud pour le développement durable, Costa Rica
- M. David **Nabarro**, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU sur la
sécurité alimentaire et la nutrition (par liaison vidéo)
- M. Josef **Schmidhuber**, Économiste principal et chef du groupe des études
prospectives mondiales au Bureau de liaison de la FAO à Genève
-